



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

## Travaux de désembâclement de la Serre et de ses affluents

### Compte-rendu de la réunion de chantier 20 Septembre 2018

<b>Lieu :</b>	Pont de la Serre, commune de Chaourse à 09h30
---------------	---

<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	MASCITTI Nino SA

<b>Nom, Prénom :</b>	<b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat	✓		
LE ROUX Patrice	Vice-Présidents	✓		
DEBESSE Laurent		✓		
MODRIC Pierre				✓
BOURGEOIS Sylvain				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓		
BARBIER Mickaël	Mascitti Nino SA	✓		
CHARPENTIER Michel	Membre du bureau	✓		
LORFEUVRE Joël				✓
VITAUX Luc	Commune de Parfondeval	✓		
LETURQUE Daniel	Commune de Tavaux et Pontséricourt	✓		
DELANGÉ Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Cette réunion concerne le suivi des travaux de désembâclement de la Serre et affluents sur le syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise MASCITTI Nino SA.

## AVANCEMENT :

- Les travaux de désembâclement ont débuté semaine 37.
- Les premiers embâcles ont été gérés manuellement dans l'attente de l'arrivée de la pelle mécanique (semaine 38).
- A ce jour, 20 embâcles ont été traités sur les communes de Chaourse, Agnicourt-et-Séchelles, Tavaux-et-Pontséricourt et Cilly.
- L'entreprise se situe, actuellement, sur la commune de Montigny-sous-Marle.



OUVRAGE D'AGNICOURT ET SEHELLES : AVANT ET APRES TRAVAUX

- Sur l'ouvrage de Chaourse, les embâcles ont été retirés manuellement, faute d'accès par les engins. Les 3 ferrailles, permettant la manœuvre des vannes, ont été découpées au chalumeau. Ces fers étaient présents dans le lit de la Serre et retenaient la majorité des éléments flottants (formation d'embâcles).



OUVRAGE D'AGNICOURT ET SEHELLES : AVANT ET APRES TRAVAUX



## PROTOCOLE :

- Les embâcles ont été traités de la façon suivante :
  - Retrait manuel ou mécanique des arbres présents dans le lit ou dans les ouvrages,
  - Mise en retrait des gros bois, en haut de berge (5 à 10 mètres selon l'emprise disponible),
  - Broyage des houppiers, branchages et bois inférieurs à 8 cm de diamètre.
- Le gros bois est laissé à destination des propriétaires. Ces derniers devront prendre les mesures nécessaires pour l'évacuer avant la période de hautes-eaux.
- En concertation avec les communes, les copeaux de broyage ont été mis en tas sur des zones préalablement définies. Ils seront utilisés pour le paillage des espaces verts.



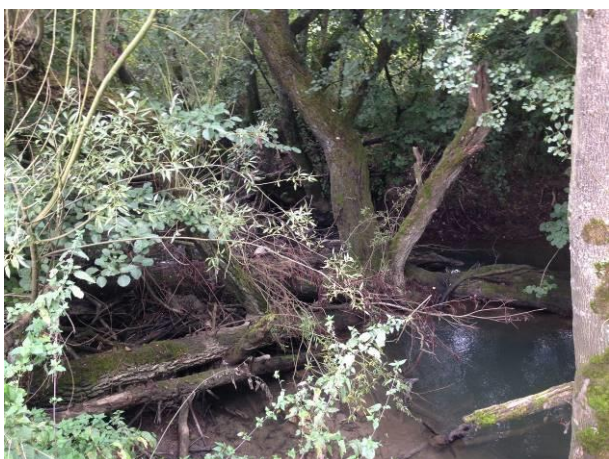
COPEAUX DE BROYAGE



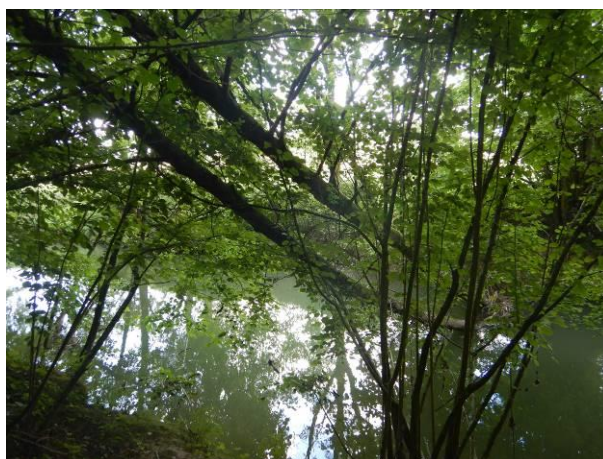
MISE EN TAS DES GROS BOIS EN HAUT DE BERGE

## A VENIR :

- Les embâcles présents sur les communes de Saint-Pierremont, Montcornet, Parfondeval, Montloué et Vincy-Reuil-et-Magny seront gérés dans le courant de la semaine prochaine.



EMBACLE COMMUNE DE MONTLOUE



EMBACLE COMMUNE DE SAINT-PIERREMONT

## FINANCEMENT :

- Ces travaux sont possibles grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



## REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Tous les embâcles retirés ont été vérifiés par le maître d'œuvre, en présence du représentant de l'entreprise. Aucune remarque n'a été émise tant sur la réalisation du travail que sur la remise en état de la zone de travaux (conforme au cahier des charges).
- Ces travaux feront l'objet d'une réunion de chantier tous les 15 jours. Toutes les personnes qui souhaitent y participer seront les bienvenues.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - M. MASCITTI Dominique – entreprise MASCITTI Nino SA ..... 03.23.24.15.00
  - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

## LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue  
le **Jeudi 04 Octobre 2018 à 10h00**  
devant la mairie, rue principale,  
commune de Parfondeval.

**Il s'agira de la dernière réunion de chantier**



Rédigé le 26/09/2018 - Le service technique,